En mai, dis ce qu’il te plaît !

mercredi 25 mai 2016

Depuis sa création, la priorité du collectif AEDE est de faire entendre la parole des enfants et des jeunes pour qu’elle soit prise en compte dans l’élaboration des politiques qui les concernent. AEDE a ainsi mis en place un réseau d’enfants et de jeunes qui participent à l’action de plaidoyer du collectif. En plein débat sur la loi « Égalité et citoyenneté », le collectif AEDE souhaite redire l’importance à donner aux instances permettant la prise en compte du vécu, de l’expérience et de la réflexion des jeunes.

Copyright © Site de l’Association Adéquations - https://www.adequations.org/spip.php?article2434